

## Adresse des membres du tribunal civil du district du Puy (Haute-Loire), lors de la séance du 27 thermidor an II (14 août 1794)

---

### Citer ce document / Cite this document :

Adresse des membres du tribunal civil du district du Puy (Haute-Loire), lors de la séance du 27 thermidor an II (14 août 1794).  
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. pp. 45-46;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1987\\_num\\_95\\_1\\_21860\\_t1\\_0045\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21860_t1_0045_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 05/11/2020

u

[L'administration du départ<sup>l</sup> de l'Ardèche, à la Conv.; Privas, 17 therm. II] (1)

Nous vous adressons l'extrait de notre procès-verbal de ce jour, contenant l'expression de nos sentimens sur les événemens qui on eu lieu à la Convention nationale, dans sa séance du 9. Salut et vive la République!

DARNAUD (*présid.*), DELOR (*secrét.-g<sup>al</sup>*) [et 4 autres signatures].

Extrait du procès-verbal des séances de l'administration du département de l'Ardèche.

Séance publique du 17 thermidor, l'an second de la République française, une et indivisible, de relevée. Présens: les citoyens Darnaud, ex-président, Malleval, Chabaud, Gamon, Chabal; Delor, secrétaire-général.

Lecture faite du Bulletin de la Convention nationale, arrivé par le courrier d'aujourd'hui, qui annonce une grande conspiration contre la liberté, et la punition des conspirateurs, l'administration arrête l'adresse suivante :

Les administrateurs du département de l'Ardèche à la Convention nationale.

Représentans du peuple,

Il est donc vrai qu'un nouveau Scylla projetait des complots et des assassinats! Il est donc vrai que ses poignards et ceux de ses complices devaient se diriger contre les représentans du peuple français, et anéantir ainsi la Convention nationale! Pères de la patrie, jusqu'à quand la scélératesse exercera-t-elle ses fureurs autour de vous, et jusques dans votre propre sein? Frappez, et que les ennemis du peuple, qui, comme des lions rugissans, cherchent sans cesse à le dévorer, tremblent et frémissent de la punition éclatante, terrible, mais juste, qui vient d'atteindre leurs infâmes coopérateurs! Tels sont les vœux des membres composant l'administration du département de l'Ardèche, qui, inviolablement attachés à la Convention, applaudissent de coeur et d'âme à toutes les mesures qu'elle a pris ou pourrait prendre dans ce tems de crise pour la chose publique. Mais elle a déjà parlé, et la République est sauvée.

Vive, vive à jamais la République, une, indivisible et imperrissable!

DARNAUD (*ex-présid.*), DELOR (*secrét.-g<sup>al</sup>*) [et 4 autres signatures].

v

[Les membres du directoire du départ<sup>l</sup> de Vaucluse présents à la séance dans laquelle a été lu le bulletin du 9 thermidor, à la Conv.; s.l.n.d.] (1)

Représentans,

Nous lisions hier avec un frissonnement d'horreur le discours d'un homme qui s'isolait de la Convention, où il n'aurait jamais dû siéger pour calomnier les défenseurs les plus intrépides des droits du peuple.

Aujourd'hui nous partageons l'indignation qu'ont excité dans vos âmes libres les forfaits et l'audace d'un nouveau Cromvel.

Nous ignorons encore quelle sera l'issue du combat qui s'engage entre le despotisme et la liberté, le crime et la vertu, l'hypocrisie et la candeur, Robespierre enfin et la représentation nationale. Mais, quelque soit le sort qui nous attend, nous jurons à la face de l'Etre suprême, de cet être protecteur de la liberté, et que le moderne Catilina a voulu rendre l'instrument de sa tyrannie, nous jurons de partager les dangers qui vous environnent, de ne jamais composer avec les scélérats qui les ont fait naître. S'ils triomphent, nous avons assez vécu: puissions-nous, en succombant, vanger la mort des représentans fidèles au peuple! La Convention, voilà notre palladium, notre seul point de raliement.

Trop longtems nos coeurs ont été flétris; trop longtems nos yeux ont été souillés par l'aspect de ces monstres; trop longtems enfin nous avons gémi de l'influence meurtrière qu'ils exerçaient à la faveur d'une réputation usurpée. Les ambitieux passeront, le peuple seul est éternel, et sa puissance suprême brisera toujours sans efforts les passions viles qui voudront l'anéantir.

L'espace immense de deux cents lieues nous sépare de vous. Elle est horrible, notre position!... Des vœux... Voilà tout ce que nous pouvons vous offrir aujourd'hui avec la masse de nos administrés. Demain nous apprendrons que les conjurés ont vécu, ou demain la Convention nationale sera vengée par le désespoir de tous les hommes libres de ce département.

Fait en séance publique du directoire du département de Vaucluse, le 16 thermidor, l'an second de la République imperrissable.

JEAN (*présid.*), CHAPPUIS (*admin<sup>r</sup>*), CHREAT fils (*admin<sup>r</sup>*), GUION (*admin<sup>r</sup>*), LAFONT aîné (*admin<sup>r</sup>*).

w

[Les membres composant le tribunal civil du distr. du Puy (2), révolutionnairement organisé, à la Conv.; Le Puy, 16 therm. II] (3)

Représentans du peuple français,

Encore une conjuration découverte et frappée du glaive national! Vive la République!

(1) C 313, pl. 1250, P. 37. Mentionné par B<sup>in</sup>, 2 fruct.; J. Sablier, n° 1499.

(2) Haute-Loire.

(3) C 313, pl. 1250, p. 46. Mentionné par B<sup>in</sup>, 2 fruct.

(1) C 313, pl. 1250, p. 68, 69. Mentionné par B<sup>in</sup>, 30 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

Encore une victoire remportée sur les ministres corrompus et corrupteurs de Londres, Vienne, Madrid, &c. Et, de plus fort, vive la République!

Tettes coupables des Robespierre, Couthon, Saint-Just, et complices, tettes écrasées sous les pieds de la liberté, vous attestés, tout à la fois, jusques à quel degré de scélératesse l'homme peut être entraîné par la soif dévorante de l'ambition, et jusqu'à quel point est redoutable, à tous les scélérats conspirateurs contre la République, l'oeil surveillant et inévitable qui les poursuit et les découvre dans les souterrains où le crime se réfugie pour organiser les complots liberticides.

Citoyens représentans, recevés, avec nos félicitations sur l'énergie révolutionnaire que vous avez manifesté dans la mémorable journée du 9 au 10, les témoignages de la satisfaction que nous avons éprouvée en apprenant le foudroiement des nouveaux Catilinas, qui eurent l'audace de vouloir conspirer contre la République, et assassiner la patrie. Puissent tous ceux qui leur ressemblent, ou tenteraient de les imiter, éprouver le même sort!

Le crime voulut étouffer la vertu en conspirant contre la représentation nationale de France, mais les destinées du peuple sont de triompher de tous les efforts du crime. Pénétrés de ces sentimens, nos principes républicains sont aussi inébranlables qu'est illimitée notre confiance en la Convention nationale, qui sera toujours notre point de raliement, et l'objet unique de nos espérances, comme de nos voeux en faveur des triomphes de l'égalité et de la liberté.

J.B. ABRAL (*présid.*), GARRON (*commissaire nat.*), HILLAIRE (*second greffier*) [et 5 signatures (de juges)].

x

[*Les membres composant le c. de surveillance et révolutionnaire de la comm. de Longny (1), à la Conv.; s.d.*] (2)

Citoyens représentans,

Grâces immortelles vous soient rendues! La patrie est encore sauvée du plus grand danger qu'elle ait jamais couru. Les traîtres étoient dans le sénat; ils étoient couverts du masque de toutes les vertus; c'étoit au nom de la liberté qu'ils prétendoient immoler ses plus fermes défenseurs. L'audace des conjurés s'étoit accrue par le nombre des complices de leurs projets liberticides, et par leur confiance dans une popularité usurpée. Continués, dignes représentans, de veiller au salut du peuple : il est là pour vous seconder; et les citoyens qui composent notre commune seront toujours autant de républicains qui sauront déjouer avec vous l'imposateur qui voudroit encore établir une nouvelle tyrannie.

Quant à nous, dont les fonctions dérivent de vos décrets, croyés, citoyens représentans, que

(1) District de Mortagne. Orne.

(2) C 313, pl. 1250, p. 39. Mentionné par *B<sup>in</sup>*, 30 therm. (1<sup>er</sup> suppl.); *J. Sablier*, n° 1499 (Longwy).

la réputation du moderne Catilina n'a jamais influencé nos opérations intègres, comme la loi dont nous sommes les organes; nous avons veillés scrupuleusement à la sûreté publique, mais cette sûreté n'a jamais été violée par aucun acte arbitraire de notre comité.

C'est en vos mains que nous nous empressons de déposer les serment d'être inflexible mais justes envers les individus qui pourroient nous être dénoncés.

Arrêté en la séance du 22 thermidor, l'an II de la République française, une et indivisible, par nous, membres du comité de surveillance soussigné :

FORLAIR, LETRICHEUX, FOUVERE, LIMOY, PINGUET, VIETTE.

y

[*Les membres du c. révol. de Tarare (1), à la Conv.; Tarare, 21 therm. II*] (2)

Citoyens représentans,

La révolution que vous venez de faire dans votre sein a terminé celle des Français et sauvé la République. L'exemple frappant que vous avez donné sera un frein à l'ambition de ceux qui voudront s'emparer du pouvoir souverain. Quel sera l'étonnement des tirans de l'Europe, lorsque l'événement du 10 thermidor sera parvenu à leur connoissance! Pourront-ils encore douter que le voeu des Français ne soit bien prononcé pour la liberté et la République ?

Continuez, fidels mandataires, à frapper les traîtres et les conspirateurs; déployez l'énergie et le courage qui vous caractérisent; parachevez vos immortels travaux.

Les habitans des villes et des campagnes n'ont leurs regards fixés que sur vous. C'est de votre amour pour eux, de votre attachement à la cause sacrée de la patrie, qu'ils attendent leur bonheur.

Fidels à vos décrets, ils les exécuteront au péril de leur vie. C'est le serment que la commune de Tarare a fait en particulier, et que son comité de surveillance révolutionnaire vous renouvelle aujourd'hui en son nom. Vive la Convention, vive la République!

Fait au bureau, à Tarare, le 21<sup>e</sup> thermidor, l'an 2<sup>e</sup> de la République, une, indivisible et impérissable.

TRICAUD (*présid.*), GOURDIA (*secrét.*) [et 10 autres signatures].

z

[*Les membres composant le c. de surveillance de Rochefort (3), à la Conv.; Rochefort, 17 therm. II*] (4)

Citoyens représentans,

Vous venez de démasquer et d'anéantir la plus monstrueuse conspiration qui se soit our-

(1) Rhône.

(2) C 313, pl. 1250, p. 38. Mentionné par *B<sup>in</sup>*, 2 fruct.

(3) Charente-Inférieure.

(4) C 313, pl. 1250, p. 43. Mentionné par *B<sup>in</sup>*, 30 therm. (1<sup>er</sup> suppl.).